



Conges acquis en temps plein a prendre en période mi temps therap

Par Bibi93

Bonjour. Je dois poser des congés acquis lorsque j'étais en temps plein. Suite à une maladie je suis depuis 1 mois en mi temps thérapeutique. J'ai eu un avenant au contrat. J'ai posé mes CP estivaux acquis de mon temps plein et on me dit que je serais rémunéré sur la base de mon mi temps thérapeutique. Ce qui est illogique pour moi. Est-ce normale? Merci pour votre aide